



Table des matières

Glossaire	3
Mot de la vice-présidente exécutive	4
À propos de ce rapport	6
Distribution du gaz naturel au Québec	7
Gouvernance ESG	10
Démarche ESG	12
Sujets prioritaires ESG	14
1. Décarbonation	14
2. Prévention des risques psychologiques au travail	17
3. Prévention des risques physiques au travail	19
4. Diversité, Équité et Inclusion (DEI)	22
5. Impact positif sur les communautés	25
6. Résilience physique	32
7. Résilience technologique	34
Initiatives et partenariats en durabilité	36
Mise en garde sur les déclarations prospectives	38
Remerciements	39

Glossaire



Tous les mots définis dans le glossaire sont identifiés par une majuscule dans le texte du rapport.

CASS : Compte d'aide au soutien social.

CESIM : Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal.

CO₂ : dioxyde de carbone.

Conseil d'Énergir ou Conseil : conseil d'administration d'Énergir inc., en sa qualité de commandité d'Énergir, s.e.c.

DaQ : se rapportant aux activités de distribution au Québec d'Énergir.

Décarbonation ou Décarboner : réduction des émissions de CO₂ et autres GES. Le terme décarbonation est privilégié pour décrire les engagements et initiatives d'Énergir.

DEI : diversité, équité et inclusion.

Direction d'Énergir ou Direction : direction d'Énergir inc. en sa qualité de commandité d'Énergir, s.e.c.

ECPAR : l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable.

Éq. CO₂ : équivalent en dioxyde de carbone.

Énergir : Énergir, s.e.c.

ESG : se rapportant à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

GES : gaz à effet de serre.

GSR : gaz de source renouvelable, équivalent au gaz naturel renouvelable (GNR).

Incident critique : événement dont la gravité réelle ou potentielle est très élevée, évaluée à niveau 4 ou 5 dans la matrice de risques corporative, sur au moins un des critères suivants : Sécurité (blessures graves, maladies ou décès), Environnement (déversement, rejet, émission d'un contaminant ou dégradation majeure), Fiabilité (arrêt de procédé ou interruption de l'approvisionnement gazier).

MFR : ménage à faible revenu.

Mm³ : million de mètres cubes.

NIST : National Institute of Standards and Technology.

PAEE : Programme d'accès à l'égalité en emploi.

PAEF : Programme d'aide aux employé.e.s et à la famille.

PCM : Partenariat Climat Montréal.

PEV 2030 : Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

PGÉE : Plan global en efficacité énergétique d'Énergir.

Portée 1 : émissions directes de GES provenant des installations fixes ou mobiles d'Énergir.

Portée 2 : émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importées pour les activités d'Énergir.

Portée 3 : émissions indirectes de GES autres que les émissions de Portée 2 produites par les activités d'Énergir. Elles sont liées à leur chaîne de valeur complète ou à une partie de celle-ci.

Rapport : présent Rapport sur la durabilité d'Énergir.

RDOCECA : *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère* du Québec.

Résilience : au sens de résilience d'un système énergétique, c'est-à-dire un système dans lequel l'énergie contribue de manière optimale au développement social, économique et environnemental d'un pays; elle lui permet de résister à tout choc imprévu et d'être rapidement à nouveau en état de fonctionnement, et sa planification et son fonctionnement tiennent compte des effets potentiels des changements climatiques sur les ressources énergétiques.

SGSOP : Système de gestion de la sécurité des opérations et des procédés.

SST : santé et sécurité au travail.

TI : technologies de l'information.

TO : technologies opérationnelles.



Mot de la Vice-présidente exécutive

Longtemps considérée comme un levier de responsabilité et de performance, l'intégration des facteurs ESG dans les activités des entreprises est aujourd'hui soumise à de nouvelles pressions politiques et économiques, ainsi qu'à l'exigence d'une communication plus juste et plus précise sur ses impacts réels.

Pourtant, la science démontre que l'adoption de pratiques ESG au sein des organisations contribue à réduire les risques financiers, particulièrement en période d'incertitude. Dans ce contexte où l'ESG doit prouver de nouveau sa valeur et démontrer son impact de façon juste et précise, nous y voyons l'occasion de réaffirmer nos engagements à travers ce quatrième rapport de développement durable.

Dans un premier temps, ce document nous amène à réaliser le chemin parcouru, à mesurer nos avancées et à confirmer la direction que nous suivons : avancer avec conviction, nous appuyer sur nos valeurs et répondre aux besoins des communautés que nous desservons.

Au fil des ans, notre démarche ESG s'affirme, se structure et s'ancre au cœur de notre stratégie d'entreprise. Elle est aujourd'hui bien plus qu'une série d'initiatives : elle fait partie intégrante de notre mission, de notre gouvernance et de notre culture organisationnelle.

La durabilité, notre boussole collective

Si la Décarbonation demeure notre sujet prioritaire et qu'elle soit suffisamment importante pour justifier un rapport complet (voir le Rapport sur la résilience climatique 2025¹), d'autres priorités guident les actions d'Énergir dans son contexte de durabilité. En collaboration avec nos partenaires et parties prenantes, nous avons identifié six objectifs structurants qui constituent notre boussole collective, nous orientant vers une croissance qui allie création de valeur et durabilité.

Cet équilibre essentiel entre les dimensions sociale, environnementale et économique, est cultivé chaque jour par nos équipes qui innovent, collaborent et veillent à ce que nos engagements se traduisent en résultats tangibles, présentés dans ce rapport.

Apprendre, s'adapter, progresser

La maturité de notre démarche ne freine pas son évolution. Au contraire, elle est un levier pour aller plus loin, et l'année 2025 l'illustre bien. Ces derniers mois, nous avons renforcé notre gouvernance interne et poursuivi nos progrès en équité, diversité et inclusion. Nous avons également franchi une étape importante en dotant Énergir d'une démarche en matière de relations avec les communautés autochtones, alimentée par notre collaboration avec l'Institut Ashukan.

1. <https://energir.com/fr/a-propos/developpement-durable/rapport-publications/rapport>



Nous abordons ces chantiers avec humilité et transparence, en reconnaissant que leur progression ne sera pas linéaire, mais avec la profonde conviction qu'ils seront portés par nos équipes avec ambition et détermination.

Regarder vers l'avant

Depuis 1957, une volonté de toujours mieux servir et desservir les communautés, d'agir comme levier économique et de créer de la valeur pour la société nous anime. Près de 70 ans plus tard, Énergir continue d'avancer, en adaptant ses ambitions au contexte d'aujourd'hui.

Je suis profondément reconnaissante du travail accompli par nos équipes et de la confiance que nous témoignent nos partenaires et nos client.e.s. Pour la maintenir et continuer d'arrimer nos actions aux attentes de nos parties prenantes, nous avons renouvelé en 2025 l'exercice de consultation pour réfléchir ensemble à l'évolution de notre démarche ESG.

Notre mission demeure inchangée : répondre de manière durable aux besoins énergétiques de notre clientèle, en lui offrant des solutions compétitives variées et innovantes. C'est une responsabilité que nous assumons pleinement, parce qu'elle est trop importante pour être reléguée au second plan. Et c'est collectivement, en unissant nos forces et nos convictions, que nous la porterons.

Avec et pour nos 1 680 employé.e.s, nos partenaires, notre clientèle et les générations futures, nous continuons de bâtir une entreprise solidement ancrée dans ses communautés et résolument tournée vers l'avenir.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphanie Trudeau'.

Stéphanie Trudeau
Vice-présidente exécutive





À propos de ce rapport

Comptant plus de 11 milliards de dollars d'actifs, Énergir est une entreprise diversifiée du secteur énergétique dont la mission est de répondre de manière de plus en plus durable aux besoins énergétiques de ses quelque 540 000 client.e.s et des communautés qu'elle et ses filiales desservent au Québec et au Vermont. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, Énergir y produit également (par le biais de ses sociétés affiliées) de l'électricité à partir d'énergie éolienne. Par l'intermédiaire de filiales et d'autres placements, Énergir est également présente aux États Unis, où elle produit de l'électricité de sources hydraulique, éolienne et solaire, en plus d'être le principal distributeur d'électricité et le seul distributeur de gaz naturel par canalisation de l'État du Vermont. Énergir valorise l'efficacité énergétique, investit et poursuit son implication dans des projets énergétiques novateurs tels que le GSR et le gaz naturel liquéfié et comprimé. Par l'intermédiaire de ses filiales, elle offre également une variété de services énergétiques, dont la géothermie. La distribution de gaz naturel au Québec et au Vermont est une activité réglementée de même que la production et la distribution d'électricité au Vermont.

Périmètre de ce rapport

Ce Rapport de durabilité 2025 porte uniquement sur les activités de distribution de gaz naturel au Québec d'Énergir pour l'exercice financier clos le 30 septembre 2025 (ci-après mentionnée

comme exercice 2025). Il présente l'avancement de l'intégration des sujets prioritaires en développement durable pour Énergir découlant de sa politique ESG².

Énergir publie périodiquement des rapports de durabilité, le présent étant le quatrième depuis 2013. En outre, Énergir diffuse annuellement l'ensemble de ses indicateurs de performance en développement durable sur sa plateforme de suivi de la performance en développement durable³.

Toutes les filiales et autres sociétés affiliées sont exclues du Rapport, sauf pour quelques passages qui précisent explicitement qu'elles portent sur des entités distinctes.

Le Rapport n'a pas à être préparé ou déposé par Énergir inc., le commandité d'Énergir, en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. L'information contenue dans les présentes ne doit pas être interprétée comme atteignant nécessairement le niveau d'importance de l'information devant être divulguée dans ses documents déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières, et elle ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi dans ces documents.



2. https://energir.com/files/energir_common/Politique_ESG_FR.pdf

3. <https://energir.metro.net/>



Distribution de gaz naturel au Québec

Mission

La mission d'Énergir est de répondre de manière de plus en plus durable aux besoins énergétiques des clients et des communautés qui l'accueillent. Énergir offre des solutions compétitives, variées et innovantes.

Vision

Être un partenaire recherché et apprécié par tous ceux et celles qui aspirent à un avenir énergétique meilleur.

Valeurs

Collaboration

Parce que l'énergie est au cœur de la société, Énergir collabore avec les acteurs de tous les horizons.

Proximité

Parce que les collectivités comprennent mieux que quiconque les besoins qui leur sont propres, Énergir privilégie la proximité.

Innovation

Parce que les besoins de ses clients évoluent au rythme de leurs défis, Énergir innove dans tout ce qu'elle fait.



Plan stratégique d'Énergir

La démarche d'Énergir visant à gérer les facteurs ESG est intégrée directement dans le plan stratégique de l'entreprise.

Axe stratégique 1 : Décarboner et pérenniser

Réduire les volumes émissifs du réseau gazier et promouvoir notre offre commerciale d'énergéticien de confiance

1. Accroître les efforts en efficacité énergétique et la proportion d'énergies renouvelables dans nos réseaux
2. Transformer notre positionnement du développement en focussant sur la valeur plutôt que le volume

Axe stratégique 2 : Croître et se diversifier

Maximiser la valeur de nos actifs, diversifier nos revenus et notre portfolio énergétique

3. Maximiser la valeur de nos actifs par une approche équilibrée opportuniste et proactive pour la vente et l'acquisition d'actifs
4. Investir/développer de nouvelles activités moins émissives et renouvelables en ligne avec les grandes tendances énergétiques



● Sujets prioritaires ESG

Axe stratégique 3 : Optimiser et faire évoluer nos modèles opérationnels

Faire évoluer et adapter nos façons de faire pour être performant dans un monde compétitif et qui change rapidement

5. Contrôler nos coûts pour maintenir la compétitivité à long terme des énergies que nous distribuons
6. Adapter nos modèles opérationnels et moderniser nos capacités d'affaires afin de soutenir la transformation organisationnelle
7. Assurer la robustesse et la résilience physique et technologique (TI/TO) d'Énergir

Axe stratégique 4 : Se démarquer en tant qu'entreprise socialement responsable

Maintenir notre leadership en responsabilité sociale

8. Favoriser la prévention des risques physiques et psychologiques au travail
9. Assurer une expérience employé distinctive qui prône les principes de diversité, d'équité et d'inclusion
10. Maintenir notre impact positif et notre réputation sur les communautés



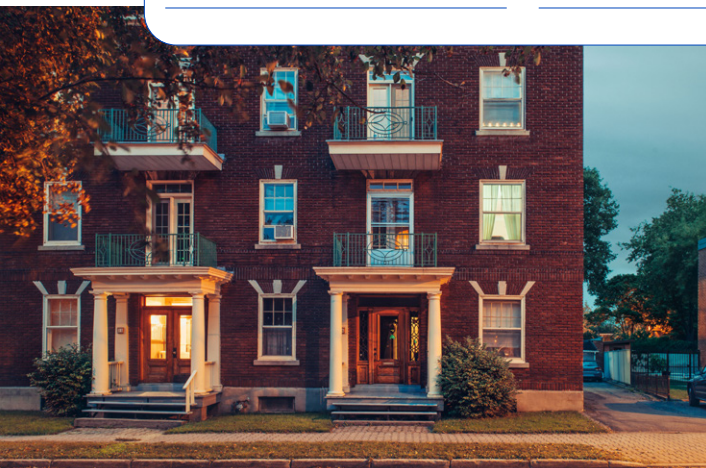
Les activités d'Énergir

Énergir distribue environ 97 % du gaz naturel consommé au Québec à plus de 211 000 client.e.s dans plus de 330 municipalités grâce à son réseau d'environ 11 000 kilomètres. Énergir détient également des capacités d'entreposage lui permettant de répondre aux fluctuations de consommation de sa clientèle. Énergir dessert en gaz naturel les marchés résidentiel, commercial et industriel.

Le tableau suivant illustre la répartition du volume de gaz naturel distribué par Énergir et les revenus totaux pour son exercice 2025.

Énergir dessert plus de
211 000 client.e.s
au Québec

	Résidentiel		Commercial		Industriel	
	Données	Pourcentage	Données	Pourcentage	Données	Pourcentage
Client.e.s	144 605	68,2 %	58 489	27,7 %	8 678	4,1 %
Volumes	597,6 Mm ³	9,7 %	1 655,5 Mm ³	26,9 %	3 898,1 Mm ³	63,4 %
Revenus DaQ	342,7 M\$	19,9 %	745,4 M\$	43,4 %	631,0 M\$	36,7 %





Gouvernance ESG

La surveillance des stratégies ESG d'Énergir est assurée par le Conseil d'Énergir et par la Direction d'Énergir en sa qualité d'associée commanditée d'Énergir, s.e.c.

Surveillance par le Conseil d'Énergir

Le Conseil supervise la gestion des activités d'Énergir, notamment afin d'assurer la santé financière et la résilience d'Énergir à court, moyen et long termes. Il veille plus particulièrement à ce que la Direction adopte un processus de planification stratégique et approuve périodiquement un plan stratégique qui traite, entre autres, des opportunités et des risques d'affaires. En collaboration avec ses comités permanents⁴, soit le comité d'audit, le comité de ressources humaines et de responsabilité sociale et le comité de gouvernance, éthique et environnement, le conseil veille également à ce que les facteurs ESG, tels que définis dans la politique ESG d'Énergir, soient intégrés dans les objectifs stratégiques à long terme d'Énergir et surveille les initiatives et l'intégration des sujets prioritaires ESG à l'échelle d'Énergir qui sont présentés à la section « Démarche ESG ».



Direction d'Énergir

La Direction d'Énergir est chargée d'élaborer la planification stratégique d'Énergir, de diriger l'exploitation d'Énergir et de rendre compte au Conseil. Elle est assistée dans sa tâche, par un conseil de gestion qui réunit les autres hauts dirigeants d'Énergir inc. ainsi que certains directeurs exécutifs. Le conseil de gestion est ultimement responsable de la planification

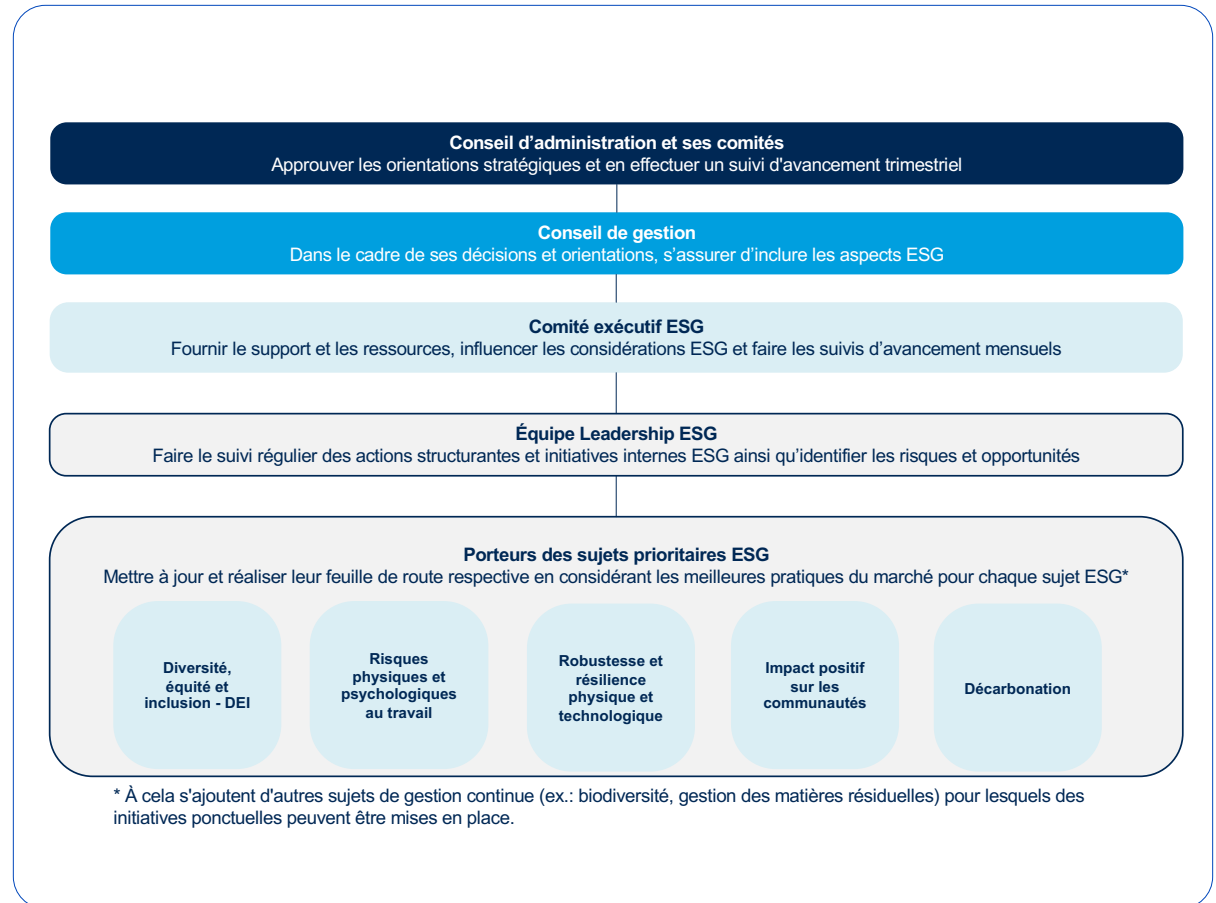
stratégique qui oriente le développement d'Énergir. Les engagements mentionnés dans le plan stratégique, y compris ceux qui concernent les facteurs ESG, sont revus régulièrement, notamment pour tenir compte des tendances émergentes et s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

4. Les mandats des comités du conseil d'administration sont disponibles en ligne : <https://energir.com/fr/a-propos/lentreprise/gouvernance/ethique-et-politiques>.



Gouvernance ESG

Depuis son exercice 2021, Énergir travaille activement à intégrer des facteurs ESG dans sa culture et son modèle d'affaires conformément à sa politique ESG, qui a été approuvée par le Conseil en 2022 et mise à jour en 2024. La responsabilité à l'égard de la gestion des risques, des impacts et de la divulgation d'information ESG est répartie entre plusieurs équipes internes, soit les équipes touchant les domaines ou les secteurs suivants : le développement durable et les changements climatiques, la santé et sécurité au travail, la stratégie, le secrétariat corporatif, la gestion de l'environnement et la finance corporative. De plus, l'équipe Leadership ESG, une équipe multidisciplinaire qui agit comme centre d'excellence, est chargée de surveiller et de coordonner l'avancement des sujets prioritaires ESG auprès des différentes équipes. Un comité exécutif ESG assure les suivis auprès de la direction et du conseil sur une base trimestrielle.





Démarche ESG

Au cours de l'exercice 2025, Énergir a poursuivi activement l'intégration des facteurs ESG dans sa culture et son modèle d'affaires, conformément à sa politique ESG. Dans le cadre de cette démarche, Énergir s'est engagée à :

1. devenir un leader nord-américain dans l'intégration des facteurs ESG;
2. accélérer une transition énergétique juste pour lutter contre les changements climatiques tout en contribuant activement à promouvoir une meilleure qualité de vie pour les communautés dans lesquelles elle est présente.

Ces engagements sont réalisés dans le respect de la mission, de la vision, des valeurs et du plan stratégique d'Énergir.

La démarche ESG d'Énergir s'appuie sur ses échanges avec ses parties prenantes. C'est lors de son exercice 2021 qu'Énergir a consulté ses parties prenantes internes et externes sur les sujets ESG qu'elle devrait prioriser.

Au terme de cette consultation, sept sujets prioritaires ESG ont été sélectionnés pour constituer la base de la démarche ESG d'Énergir. Ces sujets

sont considérés comme ayant des retombées importantes pour Énergir, et pour ses activités ainsi que pour les communautés qu'elle dessert et ont été intégrés dans sa planification stratégique. De plus, des cibles et des objectifs ambitieux ainsi que des plans d'action ont été établis pour chaque sujet prioritaire ESG afin de permettre à Énergir de devenir un leader nord-américain dans ce domaine.

Dans le cadre de sa planification stratégique, Énergir a défini ses ambitions en matière d'ESG ainsi que les sept sujets prioritaires qui s'y rattachent :

Environnement	Social	Gouvernance
<p>Ambition : être un leader proactif dans la lutte contre les changements climatiques.</p>	<p>Ambition : fournir un environnement de travail inclusif et sécuritaire pour l'ensemble de ses employé.e.s, partenaires, et des communautés.</p>	<p>Ambition : gérer les risques d'une manière efficace et efficiente qui favorise la résilience et l'adaptation au changement.</p>
<p>1 Décarbonation : accroître ses efforts en efficacité énergétique et la proportion d'énergie renouvelable dans son approvisionnement.</p>	<p>2 Risques psychologiques et physiques : favoriser la prévention des risques physiques et psychologiques au travail.</p> <p>3</p>	<p>6 Résilience physique et technologique : assurer la robustesse et la résilience physique et technologique (technologies de l'information, technologies opérationnelles) d'Énergir</p> <p>7</p>
	<p>4 Diversité, équité et inclusion : assurer une « expérience employé » distinctive fondée sur les principes de diversité, d'équité et d'inclusion.</p>	
	<p>5 Impact positif sur les communautés : avoir des retombées positives sur la collectivité.</p>	



En plus de ces sujets prioritaires, la démarche ESG d'Énergir porte sur des sujets de gestion continue qui font l'objet de travaux visant à améliorer la performance de l'entreprise :

- Consommation énergétique interne
- Culture d'entreprise et style de gestion
- Éthique des affaires
- Gestion de l'eau et des sols
- Gestion des talents
- Leadership en politiques publiques
- Économie circulaire, gestion des matières résiduelles et déversements
- Performance et retombées économiques
- Pratiques d'achat des biens et services non-énergétiques
- Protection de la biodiversité
- Satisfaction et confiance de la clientèle

Le Rapport se concentre exclusivement sur l'avancement des sujets prioritaires. Toutefois, l'avancement d'Énergir sur les sujets de gestion continue mentionnés ci-haut fait l'objet d'un suivi. De plus, une divulgation annuelle des indicateurs de performance qui s'y rattachent est disponible sur la plateforme de suivi de la performance en développement durable d'Énergir.

Au cours de l'exercice 2025, en vue d'éventuellement se conformer aux exigences de divulgation du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité, Énergir a entamé une revue exhaustive de ses risques et opportunités lié à la durabilité ainsi qu'une consultation de ses parties prenantes internes et externes. Ceci permettra de mettre à jour les résultats de la dernière consultation de ses parties prenantes qui date de 2021.

Plan ESG 2025

Depuis 2021, la gouvernance ESG d'Énergir suit et met en œuvre un plan annuel d'actions en deux volets : les **actions corporatives structurantes** d'une part, les **sujets prioritaires ESG** et d'autres sujets de gestion continue, d'autre part.

L'équipe Leadership ESG est responsable de la planification et de la mise en œuvre des actions corporatives structurantes qui regroupent des actions porteuses et de nature transversale pour s'assurer qu'Énergir agit judicieusement pour faire avancer sa démarche ESG. Ces actions consistent notamment à :

- piloter des initiatives stratégiques pour préparer Énergir à respecter ses obligations en matière de divulgation et pour répondre aux attentes de ses parties prenantes;
- effectuer une vigie mensuelle sur les tendances en matière d'ESG et de durabilité;
- réviser la politique ESG, la soumettre pour approbation au Conseil et veiller à son respect;
- veiller à la mise en œuvre d'activités d'éducation et de sensibilisation internes sur les sujets ESG;
- accompagner les porteurs des sujets prioritaires ESG; et
- œuvrer au rayonnement des initiatives ESG d'Énergir.





Sujets prioritaires ESG

1

Décarbonation

Le déclin prévu de la demande en gaz naturel fossile constitue l'un des risques importants de transition pour les activités de distribution de gaz naturel compte tenu des objectifs de Décarbonation de l'économie que poursuivent les gouvernements en appliquant diverses mesures comme la tarification du carbone et la réglementation des émissions ou des produits et services, notamment. C'est dans ce contexte qu'Énergir a adopté sa Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050 et qu'elle publie un rapport sur la résilience climatique qui présente en détail les risques et opportunités liés aux changements climatiques pour Énergir et ses principales filiales⁵.

Engagement et stratégie

Animée par sa Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050, Énergir transforme son modèle d'affaires. Cette transformation devrait permettre à Énergir de contribuer aux cibles de Décarbonation du gouvernement du Québec tout en renforçant sa pertinence comme énergéticien dans un avenir plus sobre en carbone. En effet, Énergir mise sur la valeur ajoutée de l'infrastructure gazière pour répondre aux besoins énergétiques du Québec à certains moments critiques plutôt que sur le volume de gaz naturel qu'elle distribue.

Concrètement, Énergir agit pour Décarboner ses activités en réduisant ses émissions de Portées 1 et 2, ainsi que ses émissions de Portée 3 issues de l'utilisation des produits chez sa clientèle. À l'horizon 2050, Énergir anticipe une réduction importante des volumes de gaz distribués, en cohérence avec ce que prévoient les principaux scénarios climatiques. Cependant, à court terme, le cadre réglementaire et le contexte économique ne permettent pas d'entrevoir une diminution marquée des volumes distribués. Les émissions de GES d'Énergir sont principalement concentrées dans la sous-catégorie 11 de la Portée 3, soit les émissions reliées à la consommation des produits (ici le gaz naturel) chez la clientèle.



5. Voir <https://energir.com/fr/a-propos/developpement-durable/rapport-publications/rapport>



Cibles et progrès

Indicateurs	Performance 2025	Progression par rapport à la cible	Cibles d'Énergir 2030
Suivi de la performance de la Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050 – Émissions de Portée 3 en aval			
<p>Efficacité énergétique</p> <p>Les programmes du PGÉE permettent à la clientèle de bénéficier d'aides financières. Les émissions évitées découlant d'un projet d'efficacité énergétique sont évaluées comparativement à un scénario de référence qui n'inclut pas les mesures d'efficacité énergétique et sont considérées uniquement une fois que le projet est terminé et que l'aide financière a été versée par Énergir. Le scénario de référence ne correspond pas toujours à la situation du client immédiatement avant la réalisation du projet (par exemple dans le cas de projets d'expansion).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 101 454 tonnes éq. CO₂ évitées au cours de l'exercice 2025. • Depuis les débuts du PGEÉ : 4 070 projets en efficacité énergétique chez les clients. • 49,2 M\$ versés en aides financières aux clients. • 52,8 Mm³ de gaz naturel non consommés. 	<ul style="list-style-type: none"> • 49 % de la cible est atteinte. • 0,49 million de tonnes éq. CO₂ évitées depuis l'exercice 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 M tonnes éq. CO₂ évitées entre l'exercice 2020 et l'exercice 2030 comparativement à un scénario de référence qui n'inclut pas les mesures d'efficacité énergétique.
<p>Complémentarité biénergie électricité – gaz naturel</p> <p>Cette cible a été revue à la baisse depuis la publication du Rapport sur la résilience climatique 2024, où elle était de 0,4 M t éq. CO₂ (voir l'explication à la section 3.2.2.2 du Rapport sur la résilience climatique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 11 114 tonnes éq. CO₂ réduites pour l'exercice 2025 par rapport à une utilisation exclusive du gaz naturel fossile soit 6 319 conversions de la clientèle depuis l'approbation de l'initiative par la Régie de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3,7 % de la cible est atteinte. • 20 839 tonnes éq. CO₂ réduites sur une base annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • 0,3 M de tonnes éq. CO₂ réduites entre l'exercice 2020 et l'exercice 2031.
<p>GSR</p> <p>Énergir a une obligation réglementaire⁶ concernant la quantité de GSR qu'elle vend à sa clientèle établie en fonction de la moyenne des volumes totaux distribués lors des trois exercices précédant l'exercice en cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 % de GSR par rapport aux volumes totaux de gaz livrés pendant la période de référence, soit • 124 Mm³ de GSR représentant une réduction des émissions de GES d'origine fossiles de 0,24 million de tonnes éq. CO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % d'atteinte de la cible de 2025. • Environ 75 % des volumes de de la cible de 2030 ont été contractualisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de 10 % de GSR par la clientèle d'Énergir, soit environ 578 Mm³. • Cette cible représente une réduction des émissions de GES d'origine fossiles d'environ 1 M de tonnes éq. CO₂ à l'horizon de la fin de l'exercice 2031.
<p>Secteur du bâtiment</p> <p>Réduction globale des émissions de GES dans le secteur du bâtiment</p> <p>En cohérence avec les cibles du gouvernement du Québec, Énergir s'est fixée une cible globale pour le secteur du bâtiment. Les programmes du PGÉE, la biénergie de même que l'achat de GSR constituent les principales actions pour y parvenir. Le présent indicateur présente de façon spécifique les résultats pour ce secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 126 280 tonnes éq. CO₂ évitées pour l'exercice 2025 chez la clientèle dans le secteur bâtiment correspondant à : <ul style="list-style-type: none"> – 29 019 tonnes éq. CO₂ découlant de mesures d'efficacité énergétique; – 11 114 tonnes éq. CO₂ liées à la biénergie; et – 86 147 tonnes éq. CO₂ d'origine fossile liées au GSR. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1,1 % de réduction des émissions de GES attribuable à l'utilisation du gaz naturel depuis l'exercice 2020 chez la clientèle d'Énergir pour le chauffage de l'espace et de l'eau. • Pour l'exercice 2025, les émissions de GES du secteur du bâtiment ont atteint 4,244 M tonnes éq. CO₂ comparativement à 4,292 M tonnes éq. CO₂ pour l'exercice 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 % de réduction des émissions de GES chez la clientèle d'Énergir attribuable à l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du bâtiment par rapport au niveau de 2020 d'ici la fin de l'exercice 2031 pour le chauffage de l'espace et de l'eau⁷.

6. Règlement concernant le gaz de source renouvelable, Chapitre R-6.01, r. 3.01.

7. L'année de la cible, qui référait auparavant à l'année civile 2030, a été définie afin de correspondre à l'année tarifaire, ce qui correspond à l'exercice financier 2031.



Cibles et progrès

Indicateurs	Performance 2025	Progression par rapport à la cible	Cibles d'Énergir 2030
Émissions de Portées 1 et 2			
<p>Réduction des émissions directes des activités d'Énergir et des émissions indirectes dues à la consommation d'électricité</p> <p>Plusieurs projets de réductions des émissions de GES sont identifiés pour ces catégories d'émissions par les équipes responsables sous la coordination du comité stratégique des GES. Ces projets comprennent, par exemple, des projets d'amélioration des actifs (tels des remplacements d'équipements ou des remises au point), des projets d'amélioration de certaines méthodes de travail visant à réduire les déplacements de même que l'électrification progressive de la flotte et un programme d'écoconduite. En appliquant la démarche qu'elle propose à sa clientèle, i.e. de prioriser les réductions au travers des projets d'efficacité énergétique, Énergir achète du GSR en quantité équivalente à la consommation des postes de livraison (fonctionnement de compresseurs) une fois qu'ils sont optimisés. Énergir achète aussi une quantité équivalente de GSR en quantité équivalent à la consommation de ses bâtiments.</p> <p>Le suivi de ces émissions est basé sur une année civile en cohérence avec les exigences du RDOCECA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 36,1 % de réduction des émissions de GES en 2024 par rapport au niveau de 1990. 	<ul style="list-style-type: none"> • 96 % de la cible est atteinte. • Le maintien de ce niveau de performance et l'atteinte de la cible de 37,5 % demandent des efforts soutenus. Compte tenu qu'une partie des émissions est liée aux bris par les tiers, une source d'émissions sur laquelle Énergir n'exerce pas de contrôle direct, même si ces émissions sont dans sa Portée 1. 	<ul style="list-style-type: none"> • 37,5 % de réduction des émissions de GES d'ici l'année civile 2030 par rapport au niveau de l'année civile 1990.
Autre cible			
<p>Initiative pour la mesure, le suivi et la divulgation relative à l'approvisionnement gazier fossile</p> <p>Cette démarche vise à assurer une plus grande traçabilité des approvisionnements gaziers de réseau⁸, en sélectionnant des producteurs démontrant l'adoption de pratiques ESG. La certification EO100^{MC} a été choisie en réponse à ce besoin. À terme, cette initiative devrait permettre de mieux connaître les émissions de GES associées à la production, en particulier le méthane.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 85 % du gaz de réseau était certifié EO100^{MC}. 	<ul style="list-style-type: none"> • 85 % de la cible est atteinte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de 100 % du gaz de réseau d'origine fossile par Énergir dans le cadre de cette initiative d'ici 2030..

8. Les volumes de gaz de réseau totalisent 41,2 % des volumes de gaz livrés par Énergir à sa clientèle, alors que 57,9 % des volumes distribués constituent des achats directs. Dans ce cas, la clientèle, essentiellement des industries, se procurent elles-mêmes du gaz naturel d'un fournisseur de leur choix.

Sujets prioritaires ESG

2

Prévention des risques psychologiques au travail

Engagement et stratégie

Énergir considère la santé psychologique comme un levier stratégique au cœur de sa démarche ESG, en cohérence avec les ambitions de son plan stratégique. L'entreprise s'engage à créer un environnement de travail sain, bienveillant et inclusif, où chaque employé.e se sent valorisé.e, respecté.e et soutenu.e. Cette ambition se traduit par l'intégration de la santé psychologique dans le plan stratégique et les indicateurs de performance ESG, la création de comités spécialisés et de réseaux d'entraide, et le développement d'une culture organisationnelle fondée sur l'empathie, la reconnaissance et la prévention.

Plusieurs initiatives sont déployées afin de favoriser un environnement propice à la santé psychologique, notamment des initiatives axées sur la gestion de la charge de travail. Le parcours du leader efficace propose des outils et des formations visant à fournir aux gestionnaires les moyens de mieux concilier leurs responsabilités, prévenir l'épuisement et soutenir leurs équipes dans la gestion des priorités. En parallèle, un travail soutenu est en cours pour renforcer la culture de reconnaissance dans l'entreprise.





Des initiatives phares telles que le Forum Agir Ensemble, un événement consacré à la santé psychologique au travail, la participation à des communautés de pratique interentreprises (p. ex. Global-Watch), et la collaboration avec des chaires de recherche renforcent cette stratégie. L'entreprise adapte également ses processus aux nouvelles exigences législatives en matière de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail, contribuant ainsi à la conformité et à la résilience organisationnelles.

Performance en santé psychologique et mieux-être

La performance en santé psychologique est suivie trimestriellement au moyen d'indicateurs intégrés. Les données obtenues permettent d'ajuster en temps réel les filets de sécurité tels que les programmes de réadaptation, le PAEF, les réseaux d'entraide et les initiatives de prévention. Ces indicateurs incluent :

- le taux de connexions à la plateforme du PAEF, qui contribue à inciter les employé.e.s et leurs familles à utiliser les ressources mises à leur disposition;
- la réduction du passage de l'invalidité de courte durée à l'invalidité de longue durée grâce à un suivi rigoureux des programmes de réadaptation et d'aide;
- l'adaptation continue des plans d'action; et
- l'évaluation permanente des risques psychosociaux dans le but d'ajuster les initiatives en santé et sécurité, mieux-être et développement organisationnel. Des sondages organisationnels mesurent l'indice de santé globale et le taux d'engagement. L'entreprise bonifie continuellement la visibilité de ses initiatives, propose des conférences inspirantes, et favorise l'adoption de comportements préventifs (p. ex. saines habitudes de vie, activité physique, gestion du stress).

Investir en santé psychologique, contribue à la résilience organisationnelle, au leadership en matière de responsabilité sociale, à l'attractivité de l'entreprise et à la rétention de talents, ainsi qu'au maintien d'un climat de travail sain et sécuritaire. L'approche d'Énergir est évolutive, fondée sur l'amélioration continue, l'innovation et la collaboration intersectorielle.

Cibles et progrès

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Objectifs 2026	Description
Taux d'incidence en santé psychologique	5,50	5,52	4,88	Poursuivre la réduction du taux d'incidence.	Nombre d'arrêts de travail, pour lesquels un diagnostic en santé psychologique est confirmé (le nombre d'employé.e.s) x 100,50

Sujets prioritaires ESG

3

Prévention des risques physiques au travail

Engagement et stratégie

Énergir réaffirme son engagement à offrir un milieu de travail à la fois sécuritaire et sain, en respectant rigoureusement les exigences réglementaires ainsi que les meilleures pratiques du secteur. La stratégie de l'entreprise en santé et sécurité au travail repose sur une approche proactive et intégrée, qui s'articule autour de cinq axes :

- la gestion des risques physiques et des entrepreneurs;
- le partenariat et le leadership;
- le retour d'expérience et la formation;
- la mesure et l'amélioration continue; et
- favoriser un environnement de travail sain.

La communication ouverte, la sensibilisation et l'implication des équipes demeurent au cœur de la démarche d'Énergir pour renforcer la culture de sécurité et assurer la résilience de ses activités.

Énergir identifie et priorise avec rigueur la gestion des risques critiques liés à ses règles d'or de sécurité, et met en œuvre des actions ciblées pour contrôler et réduire les risques prédominants.





Elle reste également attentive aux risques émergents afin d'adapter ses pratiques et d'assurer la sécurité de tous.

L'entreprise applique un processus de déclaration transparente des événements accidentels, réalise une analyse approfondie des causes selon leur criticité, déploie des actions correctives et préventives, et assure la diffusion d'alertes et de retours d'expérience afin d'améliorer la sécurité et d'éviter la répétition des incidents.

L'engagement et la stratégie globale sont soutenus par la présence de nombreux comités paritaires qui favorisent un partenariat et une collaboration active entre la direction et les employés.

Le leadership de la Direction et des comités de santé et sécurité est visible sur le terrain et joue un rôle essentiel dans la consultation et la prise de décision partagée, ce qui permet d'intégrer les perspectives et les préoccupations concrètes des différentes parties prenantes. Ainsi, la concertation et le dialogue au sein de ces structures contribuent à développer des solutions adaptées et à renforcer l'engagement collectif en matière de santé et sécurité au travail.

Performance en santé et sécurité au travail

Pendant l'exercice 2025, le taux de fréquence des accidents avec perte de temps a connu une baisse importante par rapport à l'année précédente, passant de 0,61 à 0,30. Cette évolution illustre une nette amélioration d'efficacité des activités de prévention.

Parallèlement, le taux de gravité a reculé, passant de 19,10 à 2,51, par rapport à l'année précédente. Cette diminution témoigne de l'efficacité des mesures préventives, de la rapidité d'intervention après chaque incident, et d'une gestion rigoureuse des dossiers d'accident. Chaque événement fait l'objet d'un suivi administratif et opérationnel approfondi parallèlement à son analyse pour assurer la traçabilité des actions et optimiser la prévention des récurrences.

Ces avancées notables illustrent l'engagement constant d'Énergir envers l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail, grâce à une gestion transparente, rigoureuse et proactive des principaux indicateurs dans ce domaine.

Les résultats de l'exercice 2025 confirment la tendance à la baisse des accidents graves et mettent en lumière la pertinence des actions posées par les équipes d'Énergir et la priorisation de ses initiatives.

Chaque indicateur est suivi trimestriellement afin d'assurer la sécurité, le bien-être et la conformité aux meilleures pratiques sectorielles. À cet effet, les résultats sont présentés en comparaison avec les statistiques du U.S. Bureau of Labor (les statistiques de 2023 sont les plus récentes disponibles).



Cibles et progrès

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Derniers résultats disponibles par le U.S Bureau of Labor Statistics 2023	Objectifs 2026	Description
Taux d'accidents de travail avec perte de temps	0,94	0,61	0,30	0,90	Maintenir un niveau inférieur à celui de l'industrie de la distribution gazière nord-américaine. Tout en favorisant une culture de déclaration.	Mesure le nombre d'accidents entraînant une absence au travail sur le nombre d'heures travaillées par 100 personnes à temps plein pendant un an. Taux d'accidents de travail avec perte de temps = (nombre d'accidents avec arrêt × 200 000) ÷ nombre total d'heures travaillées.
Taux de gravité	22,68	19,10	2,51	n./d.	Énergir continue d'améliorer sa moyenne sur les trois dernières années.	Mesure le nombre de jours calendaires d'absence suivant un accident sur le nombre d'heures travaillées par 100 personnes à temps plein pendant un an. Taux de gravité = (nombre total de jours perdus × 200 000) ÷ nombre total d'heures travaillées.
Taux de décès liés au travail	0	0	0	3 décès dans l'industrie <i>Natural gas distribution 2212 BLS</i>	Maintenir ce nombre à zéro en 2026.	Aucune perte de vie humaine enregistrée. L'objectif est de maintenir ce taux à zéro en 2026.

Énergir poursuit activement la réduction du taux d'accidents de travail et du taux de gravité. L'entreprise met également l'accent sur l'amélioration du taux de fermeture des actions correctives dans les délais impartis, afin d'optimiser l'efficacité des mesures prises. Par ailleurs, la maîtrise des risques critiques est renforcée par un audit des systèmes de gestion et par l'application rigoureuse des règles d'or.

Énergir continue également de développer des mécanismes de consultation et de communication avec les employé.e.s sur les enjeux relatifs à la santé et la sécurité, dans le but de favoriser une culture de prévention partagée à tous les niveaux de l'entreprise. Cette démarche s'appuie sur le leadership des comités paritaires, où la collaboration active entre la Direction et les employé.e.s permet de renforcer l'engagement collectif envers la sécurité.

Plus de 200 personnes participent à ces comités, illustrant l'ampleur de la mobilisation et la volonté d'intégrer la sécurité dans chaque aspect des activités.

Sujets prioritaires ESG

4

Diversité, Équité et Inclusion (DEI)

Engagement et stratégie

Énergir s'est engagée à refléter la collectivité dans laquelle elle œuvre, là où sa clientèle vit et travaille. Cet engagement se traduit par la volonté de créer un milieu de travail inclusif, sain et sécuritaire, où chaque personne se sent bien et libre d'être soi-même.

Le renforcement de l'engagement de l'entreprise envers la DEI repose sur une feuille de route triennale (2022–2025), soutenue par une gouvernance rigoureuse et des actions concrètes qui mobilisent l'ensemble des équipes. Ces actions sont mesurées et suivies par le conseil d'administration.

En parallèle, la stratégie d'Énergir en matière d'expérience employé vise à concevoir et déployer des initiatives qui renforcent la mobilisation, le bien-être et le sentiment d'appartenance, en créant des expériences cohérentes, inclusives et enrichissantes tout au long du parcours employé.

Ces deux leviers sont pleinement intégrés à la planification stratégique et soutiennent la culture organisationnelle et la performance collective.





Performance en emploi et DEI

Dans le cadre du renforcement de son engagement envers la DEI et dans le but d'offrir une expérience employé distinctive, Énergir a mis en œuvre plusieurs initiatives structurantes. Par ces initiatives, l'entreprise vise à transformer durablement ses pratiques et à mobiliser ses équipes afin d'atteindre ses objectifs.

Initiatives structurantes

- Comité d'employé.e.s qui soutient le déploiement des initiatives en DEI et joue un rôle consultatif sur des initiatives touchant l'expérience employé.
- Implantation d'un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de soutenir des pratiques équitables et évolutives en gestion des ressources humaines.
- Reconnaissance des comportements inclusifs grâce au programme « Coup de cœur SST ».
- Mobilisation des équipes autour d'actions concrètes, mesurables et porteuses de sens dans le cadre d'activités reliées au calendrier DEI.
- Leadership engagé, avec des ambassadeurs DEI au sein de la haute direction.
- Création d'un plateau de travail pour huit jeunes vivant avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme, en partenariat avec la Fondation Les Petits Rois.
- Alignement avec le plan stratégique Santé mieux-être et prise en considération des notions DEI par le comité stratégique voué à la santé psychologique et à la prévention,
- Mise en place d'une proposition de valeur employé.e inclusive.
- Conception d'un programme de mentorat et de participation soutenue à l'Effet A comme levier accélérateur du développement du leadership des groupes sous-représentés.
- Communication soutenue sur les activités réalisées sur l'intranet d'Énergir (page Diversité et inclusion et sur le canal de discussion des employé.e.s Fil bleu) et participation active des membres du personnel.
- Soutien à des organismes œuvrant pour la justice sociale et la DEI, tels que GRIS Montréal et Émergence, par l'intermédiaire de commandites et de représentations.
- Intégration progressive de la DEI dans les pratiques d'affaires (rédaction inclusive, etc.).
- Promotion de la mobilité interne et du développement pour toutes et tous et affichage systématique des postes disponibles.
- Déploiement de journées d'ancrage mensuelles qui favorisent la qualité de vie au travail et la mobilisation, la collaboration et le sentiment d'appartenance.



Cibles et progrès

La mise en œuvre d'un PAEE fait partie intégrante de la priorité stratégique en DEI d'Énergir. Compte tenu de ses forces distinctives en la matière, soit un taux de rétention élevé et un faible roulement externe au sein de l'ensemble du bassin des employé.e.s, Énergir prévoit atteindre les objectifs à long terme fixés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec au cours des dix prochaines années.

La diversification de sa main-d'œuvre enrichit progressivement les équipes d'Énergir. Les embauches, portées par des processus de recrutement équitables et sensibles à la représentativité, combinées à un fort intérêt des employé.e.s pour les possibilités de mobilité interne contribuent à diversifier les parcours professionnels et à intégrer une pluralité de perspectives au sein du personnel. Cette dynamique stimule l'innovation et la richesse des échanges dans les équipes et favorise l'inclusion de personnes issues de groupes historiquement sous-représentés, tels que les minorités visibles, les personnes handicapées et les communautés autochtones.

L'analyse d'écarts réalisée dans le cadre du PAEE révèle une représentativité féminine supérieure au bassin de main-d'œuvre disponible dans la grande majorité des catégories professionnelles présentes chez Énergir. De plus, la présence de plus d'un quart de femmes dans des métiers traditionnellement masculins dépasse les engagements du premier PAEE mis en œuvre en 2011.

Chez Énergir, le progrès se construit collectivement et chaque membre du personnel contribue à un environnement inspirant, où la bienveillance et la performance coexistent. Une stratégie d'écoute active, notamment basée sur des sondages organisationnels, permet de suivre l'évolution de l'expérience employé. Cette année encore, Énergir se réjouit de la progression de l'indice d'inclusion, qui reflète le sentiment d'appartenance, l'équité perçue dans l'accès aux perspectives professionnelles et la liberté d'expression constructive. Cette hausse, observée dans un contexte de transformation organisationnelle, s'accompagne d'une augmentation du niveau de mobilisation des équipes.

Pour développer une culture authentiquement inclusive, les employé.e.s et les gestionnaires bénéficient de formations ciblées offrant plusieurs clés concrètes dans le quotidien professionnel et personnel des apprenant.e.s. Des activités de sensibilisation aux biais inconscients et de développement du leadership inclusif ainsi que des activités de sensibilisation (ateliers de co-développement, conférences et animations thématiques) viennent compléter cette démarche. Ces initiatives suscitent une forte participation et sont perçues comme utiles et pertinentes par les employé.e.s.

Portrait des diversités (Énergir 2025 vs 2022)

	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Cible PAEE 2027 ⁹
Femme	38 %	38 %	38 %	38 %
Minorité ethnique	8 %	9 %	10 %	11 %
LGBTQ2S+	3 %	3 %	3 %	n. d.
Personne handicapée	1,9 %	1,9 %	2 %	2,1 %
Personne autochtone	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %

Progression des indices organisationnels (Énergir 2025 vs 2022)

	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025
Indice de mobilisation¹⁰	83 %	80 %	76 %
Indice d'inclusion¹¹	77 %	74 %	73 %

9. Cible à atteindre en 2027 selon la phase d'implantation 01 du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).

10. La mobilisation du personnel d'Énergir a été mesurée à l'aide de deux sondages organisationnels portant sur des thèmes complémentaires. L'indice global évalue le leadership, l'engagement, la santé globale et la facilité à travailler.

11. L'indice d'inclusion est évalué par un sondage organisationnel annuel qui combine des indicateurs quantitatifs pour évaluer le caractère inclusif de l'environnement de travail basé, entres autres, sur le sentiment d'appartenance des employé.e.s et leur perception envers l'équité des opportunités.

Sujets prioritaires ESG

5

Impact positif sur les communautés

Pour Énergir, soutenir les communautés dans lesquelles elle s'investit est bien plus qu'un engagement : c'est une façon d'agir qui définit l'entreprise depuis des décennies. En plus de sa participation active à la transition énergétique, la responsabilité de l'entreprise envers la société s'exprime dans des initiatives qui favorisent le mieux-être collectif et la création de valeur partagée. L'impact positif d'Énergir dans les communautés se traduit à travers trois volets : son programme d'engagement communautaire, ses relations avec les communautés autochtones et son approche en matière de précarité énergétique.





Engagement communautaire

L'engagement communautaire a toujours été et demeure au cœur de la culture d'entreprise d'Énergir.

Depuis plus de 20 ans, ses dons philanthropiques sont encadrés par une politique d'engagement communautaire, qui assure une gestion rigoureuse et structurée de son programme. Au fil des ans, cette politique a été revue régulièrement afin de mieux définir l'impact qu'Énergir souhaite avoir au sein des communautés qu'elle dessert. C'est le cas lors de

cet exercice 2025, où la politique a été actualisée pour s'aligner avec les besoins des communautés et maximiser la valeur qu'Énergir souhaite créer dans la société.

Dans sa politique actualisée, trois champs d'actions sont priorisés, témoignant de la volonté d'Énergir de répondre aux besoins criants maintenant, tout en s'investissant pour demain :

- l'aide aux communautés en situation précaire;
- le soutien aux jeunes vulnérables, notamment en matière de persévérance scolaire; et
- l'adaptation aux changements climatiques.

Pour l'exercice 2025, Énergir a investi l'équivalent de 2,16 M\$ soit 1,55 % de ses bénéfices avant impôts, en soutenant plus de 219 organismes communautaires à travers le Québec. Cette contribution inclut des dons financiers, des contributions matérielles et du temps offert par les employé.e.s et place Énergir au-dessus de la moyenne de l'industrie, évaluée à 1 %.¹²

Quelques initiatives marquantes en 2025

Centraide & Énergir : une solidarité qui perdure

Chaque année depuis plus de 20 ans, Énergir mobilise les membres du personnel et sa Direction autour d'une cause incontournable : Centraide, appuyée par un programme de dons jumelés qui renforce la portée de sa contribution collective. Cet engagement a d'ailleurs été reconnu en 2025 par un **Prix Solidaire** dans la catégorie Engagement d'entreprise. Ce prix est remis à une entreprise qui a mené une campagne exceptionnelle sur tous les plans, dont une forte implication de sa Direction. La **campagne Centraide 2025** d'Énergir a permis d'amasser plus de 430 000 \$, une contribution partagée à parts égales entre l'entreprise et ses employé.e.s.

Dons – Investissement communautaire (dons totaux en \$)	2023	2024	2025
Bénéfices avant impôts et excluant les bénéfices des filiales américaines	110 621 000	119 471 000	139 098 000
Montant réel dépensé en dons, selon les critères de la norme Imagine	1 792 880	1 899 666	2 161 945
Pourcentage du bénéfice avant impôts, investi dans des dons	1,62 %	1,59 %	1,55 %



La Fondation Les Petits Rois : un partenariat transversal

Mis sur pied à l'initiative d'Éric Lachance, président et chef de la direction d'Énergir inc., membre du conseil d'administration de la Fondation et coprésident d'honneur de la soirée-bénéfice annuelle, le partenariat avec la Fondation Les Petits Rois illustre la volonté d'Énergir de s'impliquer au-delà du don financier. Depuis janvier 2025, Énergir accueille huit jeunes vivant avec une déficience intellectuelle, avec ou sans trouble du spectre de l'autisme, dans le cadre d'un stage encadré par la Fondation et supervisé par le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

La reconnaissance du don de temps

Chez Énergir, le bénévolat fait partie intégrante de la culture d'entreprise et est activement encouragé notamment par le biais d'Atout Cœur, un programme interne qui offre aux employé.e.s les ressources et le temps nécessaires pour s'engager dans des causes qui leur tiennent à cœur. Il est aussi incarné par le comité de gestion, qui donne l'exemple par ses propres engagements philanthropiques.

Depuis mai 2025, un **code de paie spécifique** permet de comptabiliser et de valoriser le **temps offert pendant les heures de travail**. Cette reconnaissance inclut, entre autres, l'engagement de l'équipe de la gestion du parc de véhicules auprès de l'organisme **Dans la rue**, qui assure l'entretien mécanique de sa roulotte emblématique et lui donne accès au poste de ravitaillement en gaz naturel comprimé d'Énergir à son siège social. De mai à septembre 2025, ce sont 800 heures de bénévolat qui ont été déclarées, pour une valeur estimée à 77 213 \$.

Autres faits saillants

- La tradition des Paniers des Fêtes s'est poursuivie : de la préparation à la livraison, le comité des paniers des Fêtes et les employé.e.s se sont mobilisés pour remettre 300 paniers d'épicerie à des familles et des personnes dans le besoin, en collaboration avec des organismes locaux situés près du siège social.
- Depuis janvier 2025, un nouveau partenariat avec Partage & Solidarité permet la récupération des surplus alimentaires du Bistro É, qui sont redistribués gratuitement à la communauté. Pour l'exercice 2025, 913 portions de nourriture ont été offertes, représentant une valeur estimée à 8 217 \$.

- Par l'intermédiaire de dons en matériel, une initiative menée en collaboration avec Électrobac et TELUS a permis de remettre 250 iPhones réusinés au Conseil provincial ukrainien du Québec, contribuant ainsi à soutenir l'intégration et la connectivité de personnes nouvellement arrivées au Québec.

Pour Énergir, l'énergie humaine a toujours été considérée comme une force de transformation sociale. C'est pourquoi l'entreprise continuera d'investir et de s'investir avec cœur, constance et ambition pour faire une différence concrète dans la vie des communautés qui l'accueillent.



Relations avec les communautés autochtones

Fidèle à sa mission de répondre aux besoins énergétiques de l'ensemble de ses clientèles, Énergir reconnaît l'importance des Premières Nations parmi celles-ci et souhaite collaborer avec les communautés autochtones touchées par ses activités, dans le respect de leurs droits, de leurs réalités culturelles et économiques, et de leurs modes de gouvernance. Consciente que cette collaboration requiert une démarche adaptée, l'entreprise, en partenariat avec l'Institut Ashukan, a développé au cours de l'exercice 2024 une approche présentant sa vision de ses relations avec les Premières Nations et de l'intégration de membres du personnel autochtones, ainsi que les engagements et principes directeurs qui en découlent.

Dans le cadre de cette approche, Énergir s'engage à :

- devenir un partenaire de choix des communautés touchées par ses activités;
- mettre en place tous les outils et tout le soutien nécessaire pour que l'ensemble des membres du personnel, y compris les membres des communautés autochtones, puissent se développer et réaliser leur plein potentiel;

- influencer positivement ses partenaires et parties prenantes et valoriser ainsi l'établissement de relations pérennes et respectueuses avec les Premières Nations;
- reconnaître les préoccupations des communautés autochtones et intégrer des pistes d'action à la culture d'entreprise pour y faire face; et
- agir avec transparence et sincérité dans la réalisation des objectifs de cette approche.

Les principes directeurs

Énergir s'appuie sur cinq principes directeurs pour déployer son approche de collaboration et de relation avec les Autochtones et ses employés :

- Pérennité et concertation dans l'action
- Humilité et intégrité de notre action
- Canaux de communication fiables et pérennes
- Soutien et implication
- Flexibilité et ouverture d'esprit

Premières réalisations

Durant l'exercice 2025, l'entreprise a déployé plusieurs initiatives pour faire évoluer ses relations auprès des communautés autochtones :

- la création d'une gouvernance autochtone interne, qui a le mandat de structurer l'ensemble des actions internes sur les questions concernant les relations avec des communautés;
- la formation auprès des membres du conseil de gestion, des membres du Conseil et des employé.e.s sur les réalités des communautés autochtones et sur les biais conscients et inconscients entre nations;
- la réflexion et la révision des processus internes visant à intégrer la consultation des communautés autochtones dans les projets, lorsqu'il y a lieu; et
- la prise de contact avec plusieurs communautés et associations autochtones touchées par les infrastructures ou les activités d'Énergir.





Précarité énergétique

Énergir croit que l'énergie doit être accessible à toutes et tous, de façon fiable et équitable, et qu'elle doit être utilisée de façon responsable, au service d'un avenir résilient. Depuis plusieurs années, l'entreprise prête une attention particulière aux réalités vécues par sa clientèle en situation de précarité et/ou de vulnérabilité énergétique.

Une approche holistique pour maximiser l'impact positif

En marge du contexte économique actuel, Énergir s'est engagée à faire plus en adoptant une approche holistique dans la façon dont elle intervient auprès des ménages à faible revenu et des clients en difficulté financière.

Dans le cadre de cette initiative, Énergir vise à jouer un rôle proactif dans la lutte contre la précarité énergétique au Québec en renforçant son action auprès de ses clientèles vulnérables en adoptant une approche collaborative.

Les engagements d'Énergir en matière de précarité énergétique sont de :

- être à l'écoute des clientèles vulnérables afin d'agir de manière proactive pour prévenir ou intervenir dans les situations de précarité ou de vulnérabilité énergétique;
- identifier leurs besoins et orienter les actions à réaliser de façon transversale et cohérente à l'échelle de l'entreprise; et
- collaborer avec les acteurs clés du milieu pour co-construire des solutions durables et amplifier l'impact collectif d'Énergir.

Programme de soutien aux ménages à faible revenu (MFR)

Lancé en 2013, le Programme de soutien aux MFR d'Énergir soutient l'adoption de mesures d'efficacité énergétique en faveur des clientèles défavorisées. Cette aide supplémentaire est également offerte aux propriétaires privés d'immeubles dont un ou plusieurs logements sont occupés par des ménages à faible revenu. L'aide financière est alors répartie entre le propriétaire et les locataires à faible revenu qui résident dans l'immeuble où des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés.



De manière générale, l'aide financière supplémentaire permet de doubler l'aide financière normalement reçue pour la participation à l'un ou à l'autre des programmes d'efficacité énergétique d'Énergir, en plus de permettre aux clients concernés de réduire leur facture énergétique.

Au cours de l'exercice 2025, un total de 1 068 ménages à faible revenu ont bénéficié de l'aide financière du programme. Il s'agit donc d'une diminution de participation non négligeable, et ce, malgré une augmentation du nombre de projets uniques réalisés dans le cadre du programme.

Ce constat s'explique par une diminution significative du nombre moyen de logements par coopérative et d'OSBL d'habitation participant, en baisse de 55 % par rapport à l'exercice précédent.

La participation au cours de l'exercice 2025 s'est donc avérée inférieure aux 3 005 participants prévus pour le Programme. Énergir entend néanmoins travailler à rehausser la participation à ce programme dans les prochaines années.

Accessibilité des services 2025 – Compte d'aide au soutien social (CASS)

Le Compte d'aide au soutien social vise à améliorer l'aide financière aux ménages à faible revenu en difficulté de paiement.

En 2025, 171 clients ont manifesté leur intérêt pour le programme, contre 141 l'année précédente.

Les données de l'exercice 2025 ont été présentées dans le rapport annuel soumis à Régie de l'énergie du Québec en décembre 2025.

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Description
Ménages à faible revenu ayant bénéficié de l'aide financière du programme	5 557	2 279	1 068	Diminution des ménages soutenus malgré une augmentation du nombre de projets uniques réalisés dans le cadre du programme (de 38 en 2024 à 47 en 2025).

Sujets prioritaires ESG



Résilience physique

Pour Énergir, la résilience physique est un pilier fondamental de sa performance ESG. Par l'intermédiaire de son SGSOP, Énergir vise à assurer la robustesse, la fiabilité et la durabilité de ses infrastructures critiques, tout en répondant aux attentes croissantes de ses parties prenantes en matière de transparence, de gouvernance et de gestion des risques.

Engagement et stratégie

La stratégie de résilience physique d'Énergir repose sur une gouvernance rigoureuse, soutenue par un comité de gouvernance SGSOP. Cette stratégie s'aligne sur des normes reconnues ainsi que sur des lois et règlements, et vise à intégrer les meilleures pratiques en matière de sécurité opérationnelle. Énergir favorise une culture organisationnelle axée sur la vigilance, la responsabilité individuelle et l'amélioration continue. La mise en œuvre du SGSOP est structurée autour d'indicateurs de maturité et d'objectifs clairs visant à améliorer la robustesse et la résilience physique des actifs d'Énergir. Pour ce faire, le SGSOP s'appuie sur des références de sécurité telles que la protection de l'environnement, des actifs et des personnes. Cette approche systémique est essentielle pour prévenir les incidents critiques et renforcer la confiance des parties prenantes.





Performance en gestion de l'intégrité des infrastructures

La protection des infrastructures d'Énergir est encadrée par des programmes d'intégrité des actifs et des systèmes de gestion comprenant la prévention des incidents, la maintenance proactive et la réponse rapide aux urgences et par une gestion des risques en continue. Des auto-évaluations de progression de la maturité, des audits internes et externes, ainsi que des indicateurs de performance garantissent la traçabilité et la conformité des actions et des décisions mises en oeuvre. Les initiatives pour la culture de sécurité placent la sécurité au cœur des pratiques d'Énergir. En intégrant les dimensions humaines, organisationnelles et technologiques, un environnement où la protection des personnes, de l'environnement et des actifs demeure une priorité absolue. Une gestion structurée du changement permet également d'anticiper l'incidence des différentes composantes du SGSOP sur les parties prenantes en tenant compte des contraintes opérationnelles, de la charge de travail, de l'appropriation par les équipes et des besoins de formation.

Faits saillants

Le SGSOP, actuellement en cours de mise en œuvre, permet déjà une amélioration notable de la performance opérationnelle et de la sécurité grâce à une approche structurée et intégrée. Il favorise notamment une meilleure gestion documentaire, une gestion de projet optimisée, une gestion des risques renforcée, une meilleure priorisation des risques critiques, une harmonisation des pratiques d'analyse incluant les facteurs humains, un meilleur encadrement des changements techniques, ainsi qu'une gestion des incidents modernisée, avec plusieurs analyses d'incidents critiques réalisées au cours de l'exercice 2025. Ces améliorations se traduisent par une rigueur accrue, une méthodologie plus efficiente, une meilleure communication et des équipes plus mobilisées.

Objectifs 2026

Objectifs ESG en matière de résilience physique pour 2026 :

- augmenter le niveau de maturité de la culture de sécurité et des composantes clés du système en poursuivant la mise en œuvre du plan d'action; et
- corriger les écarts relevés lors des différents audits réalisés dans le cadre de la démarche d'amélioration continue en matière de sécurité opérationnelle afin de tendre vers zéro incident critique affectant les personnes, l'environnement et les actifs.

Les cibles sont suivies au moyen d'indicateurs de performance définis dans le cadre du SGSOP et dans le Plan de gestion de la culture de sécurité.

Sujets prioritaires ESG

7

Résilience technologique

Engagement et stratégie

Dans un contexte de transformation numérique et de menaces cybernétiques en constante évolution, Énergir réaffirme son engagement à assurer la robustesse et la résilience de ses environnements de TI et de TO. La cybersécurité et la protection des renseignements personnels sont au cœur de la stratégie de gouvernance des risques d'Énergir.

Cette stratégie repose sur une approche intégrée, alignée sur les meilleures pratiques sectorielles, notamment sur le cadre de cybersécurité du NIST. Elle est soutenue par une gouvernance claire, des politiques formelles, et une culture organisationnelle axée sur la sécurité et la confidentialité.





Performance en cybersécurité et protection des renseignements personnels

Au cours de l'exercice 2025, Énergir a poursuivi activement son programme de cybersécurité, qui comprend :

- **un programme annuel de sensibilisation** à la cybersécurité, enrichi par des campagnes ciblées sur les menaces émergentes telles que l'hameçonnage par SMS et, par voix et les hypertrucages;
- **des renseignements personnels**, en application de la *Loi sur la protection des renseignements dans le secteur privé* (Québec); et
- **des actions concrètes :**
 - renforcement de la gestion des accès et des contrôles de sécurité; et
 - mise en œuvre de mesures de prévention des fuites de données.

Des évaluations externes et indépendantes commanditées par Énergir et réalisées au cours de l'exercice 2025 confirment que l'entreprise se situe au-dessus de la moyenne de l'industrie en matière de cybersécurité et de gouvernance des renseignements personnels.

Ces résultats témoignent de l'engagement d'Énergir à l'égard une cybersécurité proactive, résiliente et éthique, au service de sa clientèle, de ses partenaires et des membres de son personnel.

Programme de sécurité des technologies opérationnelles (TO)

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la résilience de ses infrastructures critiques, Énergir a également mis en œuvre un programme voué à la sécurité des TO. Ce programme vise à assurer la disponibilité, l'intégrité et la fiabilité du réseau gazier tout en répondant aux exigences croissantes en matière de cybersécurité industrielle.

Ce programme s'inscrit dans une démarche de cybersécurité intégrée alignée sur les fonctions du cadre NIST CSF 2.0 et les meilleures pratiques du secteur énergétique. Il contribue directement à la protection des infrastructures gazières, à la continuité des opérations et à la confiance des parties prenantes.



Initiatives et partenariats en durabilité

Énergir est impliquée dans différents groupes de travail liés à la transition énergétique et au développement durable.

Plan pour une économie verte

La Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050 d'Énergir a été développée de manière à contribuer activement aux cibles de décarbonation énoncées par le gouvernement du Québec dans son Plan pour une économie verte (PEV 2030), notamment la réduction de 50 % des émissions de GES dans le chauffage des bâtiments d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le Rapport sur la résilience climatique d'Énergir¹³ portant sur son exercice 2025.

Partenariat Climat Montréal

Énergir poursuit sa collaboration avec les acteurs de la collectivité montréalaise dans le cadre du PCM pour la mise en œuvre des engagements de réduction des émissions de GES et d'adaptation conformément aux objectifs fixés par le Plan climat de la Ville. Ayant participé au quatrième Sommet Climat Montréal organisé par le PCM en mai 2025, Énergir continue de collaborer de près avec la Ville de Montréal ainsi que les autres membres du PCM afin de réunir les conditions gagnantes pour cette transition.

Engagements d'Énergir au sein du PCM en 2025 :

Lors du Sommet Climat Montréal 2025 qui s'est tenu en mai dernier, l'Université Concordia, EDI et Hydro-Québec ont annoncé la conclusion d'une entente de collaboration stratégique visant à explorer et déployer des solutions énergétiques durables au campus Loyola de l'Université Concordia. Cette entente s'inscrit dans une volonté commune d'accélérer la transition énergétique au Québec en combinant innovation, recherche et infrastructures intelligentes.

En plus de la valorisation des rejets thermiques, les partenaires étudieront les possibilités d'intégration de diverses sources d'énergie renouvelable au réseau énergétique existant du campus, lequel pourrait desservir à terme une trentaine de bâtiments. En réunissant chercheurs, étudiants et acteurs du secteur énergétique, le campus Loyola pourrait éventuellement servir de laboratoire vivant pour l'apprentissage et la formation des compétences nécessaires au développement de réseaux d'énergies renouvelables résilients. Ainsi, ce projet permettrait à la fois de contribuer à la Décarbonation du campus et de soutenir la formation et la recherche entourant la transition énergétique.

Autres engagements d'Énergir formulés dans le cadre du PCM en 2022 :

- Amorcer une démarche d'évaluation des besoins pour favoriser la mobilité durable de ses employé.e.s.
 - **Résultat 2025** : élaboration d'un plan de mobilité adapté à la réalité des employé.e.s d'Énergir avec le soutien de la firme Movia en 2025. Des actions seront entreprises au courant des prochains exercices financiers.
- Électrifier l'ensemble de sa flotte commerciale lorsque les solutions technologiques existent, tout en optimisant le taux d'utilisation de chaque véhicule.
 - **Résultat 2025** : électrification de 20 % du parc de véhicules (plus de 100 véhicules électriques en circulation).
- Amorcer l'élimination des énergies fossiles pour tous ses bâtiments existants à Montréal au bénéfice de sources d'énergie plus sobres en carbone en réservant le gaz naturel à la seule gestion des demandes de pointe.
 - **Résultat 2025** : projet terminé. Énergir a acheté une quantité de GSR équivalente à la totalité de la consommation de ses bâtiments montréalais depuis 2022. À noter qu'en parallèle, Énergir poursuit ses efforts en efficacité énergétique, pour réduire sa consommation.

13. <https://energir.com/fr/a-propos/developpement-durable/rapport-publications/rapport>



- Financer annuellement des projets de verdissement et de déminéralisation du sol par l'intermédiaire de l'Alliance forêt urbaine de Montréal durant les trois prochaines années.
 - **Résultat 2025** : projet terminé au cours de l'exercice 2024, cependant l'engagement d'Énergir auprès de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), qui a créé l'Alliance forêt urbaine de Montréal, se poursuit. Au-delà de la contribution financière, une vingtaine d'employé.e.s d'Énergir prêtent main-forte aux équipes de la Soverdi chaque année depuis l'exercice 2022 dans le cadre d'une activité de plantation d'arbres.

Québec Capitale Climat

À l'occasion du premier Sommet Climat Québec en juin 2025, la Fondation Québec Philanthrope, en collaboration avec Énergir, a annoncé la création du « Fonds Climat et communauté », qui soutiendra des organismes communautaires qui déploient – ou souhaitent déployer – des initiatives concrètes et structurantes en faveur d'une transition socioécologique juste, durable et inclusive, en cohérence avec les priorités identifiées lors des chantiers de travail de Québec Capitale Climat.

Alliance SWITCH

Énergir est partenaire de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, dont le but est de mettre en oeuvre des solutions novatrices pour accélérer la transition vers une économie québécoise créatrice de richesse et respectueuse de l'environnement.

Approvisionnement responsable

Énergir est l'un des membres fondateurs de l'ECPAR, qui vise à intégrer le développement durable dans les chaînes d'approvisionnement et à orienter les meilleures pratiques en la matière.

De plus, Énergir a maintenu son engagement à s'approvisionner davantage en biens et services issus de l'économie sociale dans le cadre de l'initiative « L'économie sociale, j'achète! », un projet du CESIM.

Énergir applique les lignes directrices prévues à la norme ISO 20400 en achats responsable, en intégrant des comportements d'achat conformes à ses valeurs ainsi que des pratiques d'achat efficaces et responsables qui sont axées sur la planification des besoins, la gestion efficace des coûts et la couverture adéquate des risques commerciaux.



Mise en garde sur les déclarations prospectives

Le présent rapport de durabilité peut contenir des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, notamment celles qui se rapportent à des objectifs, à des activités, à des événements, ou à des faits nouveaux qu'Énergir inc. ou Énergir, s.e.c. prévoient ou auxquels elles s'attendent à l'avenir, ainsi que d'autres informations qui ne constituent pas des faits historiques. Ces informations prospectives tiennent compte des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la Direction d'Énergir inc. concernant notamment des enjeux et des questions de développement durable ainsi que des facteurs ESG. Les informations prospectives se remarquent souvent par l'utilisation de mots comme « projette », « s'attend », « attendu », « prévu », « estimé », « visé », « ciblé », « prévoit », « souhaite », « a l'intention », « entend », « anticipe », « croit », « objectif », « ambitions » ou par des énoncés selon lesquels certaines mesures « pourraient » ou « devraient » être prises ou « seront » prises, certains événements « pourraient » ou « devraient » avoir lieu ou « auront » lieu, certains résultats « pourraient », « sont susceptibles de » ou « devraient » être atteints ou « seront » atteints et autres variantes et expressions similaires, de même que leurs formes négatives et leurs conjugaisons, lorsqu'il est question d'Énergir inc. ou d'Énergir, s.e.c. ou de leurs filiales ou sociétés affiliées. Les informations prospectives du présent rapport de durabilité incluent notamment des informations relatives i) au plan stratégique d'Énergir, s.e.c., ii) aux engagements, ambitions, cibles et objectifs d'Énergir, s.e.c. par rapport à sa démarche et ses sujets prioritaires ESG, iii) aux initiatives et partenariats en durabilité Énergir, s.e.c., incluant à la Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050 et iv) à l'évolution des volumes de gaz naturel distribués. Ces informations prospectives tiennent compte des opinions actuelles de la Direction et sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à sa disposition.

Les informations prospectives mettent en cause des risques et des incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Direction. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergir inc. et d'Énergir, s.e.c. et de leurs filiales et sociétés affiliées diffèrent de façon importante des résultats historiques ou des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, la teneur des décisions rendues par les organismes de réglementation, les incertitudes liées à l'obtention par Énergir, s.e.c. et ses filiales réglementées des approbations des organismes de réglementation et des parties intéressées pour exercer l'ensemble de leurs activités et les risques socio-économiques associés à de telles activités, le caractère concurrentiel du gaz naturel par rapport à d'autres sources d'énergie, les risques environnementaux et sociaux (y compris les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques) et leurs répercussions dans la conduite des activités d'Énergir, s.e.c., les risques liés à l'efficacité des systèmes d'information et à la cybersécurité, les incertitudes liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ainsi qu'à la mise en œuvre par les gouvernements de mesures, plans, lois ou règlements en matière d'ESG et de climat, qui sont en constante évolution, la capacité d'Énergir, s.e.c. de rencontrer ses cibles en matière de réduction d'émission de GES, la fiabilité ou les coûts des approvisionnements en gaz naturel, l'intégrité des systèmes de transport et de distribution de gaz naturel, la réalisation, l'évolution et la rentabilité des projets de développement et initiatives en durabilité, la capacité d'obtenir du financement dans le futur, la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre ainsi que la capacité d'Énergir, s.e.c. à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste et d'autres facteurs décrits dans le rapport de gestion annuel d'Énergir inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 daté du 25 novembre 2025 (disponible sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca) et les rapports de gestion trimestriels subséquents d'Énergir inc. qui pourraient traiter de l'évolution de ces facteurs de risques.

Bien que les informations prospectives figurant aux présentes soient fondées sur ce que la Direction juge être des hypothèses raisonnables, la Direction ne peut garantir que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. Les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives figurant dans le présent rapport de durabilité incluent notamment des scénarios selon lesquels aucun changement imprévu du cadre législatif et réglementaire ou du contexte d'exploitation des marchés de l'énergie au Québec, incluant en matière d'environnement et de changements climatiques, n'aura lieu, les demandes déposées auprès des divers organismes de réglementation seront approuvées telles que soumises, les prix du gaz naturel demeureront compétitifs, l'approvisionnement en gaz naturel sera maintenu ou sera disponible à des coûts compétitifs, aucun événement important ne sera survenu autrement que dans le cours normal des activités, comme un sinistre, incluant ceux pouvant découler de l'incidence des changements climatiques, d'une interruption de service importante ou d'une cyberattaque, les besoins de liquidités pour les projets de développement et initiatives d'Énergir, s.e.c. seront pourvus grâce à une combinaison de flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts sur les facilités de crédit, d'injections de capitaux par les associés d'Énergir, s.e.c. et d'émissions de titres de créance et les filiales et sociétés affiliées pourront obtenir les autorisations requises et les fonds nécessaires au financement de leurs projets de développement et initiatives, ainsi que d'autres hypothèses décrites dans le présent rapport de durabilité. Ces informations prospectives sont présentées à la date du présent rapport de durabilité et la Direction n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Ces informations ne tiennent pas compte des incidences que pourraient avoir un élément inhabituel, un regroupement d'entreprises ou une autre transaction pouvant être annoncés ou pouvant survenir après la date des présentes. Toutes les déclarations prospectives du présent rapport de durabilité sont visées par cette mise en garde et quiconque est prié de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.



Remerciements

Énergir tient à remercier ses parties prenantes externes qui ont contribué à la démarche de reddition de comptes en développement durable pour leur générosité sur le plan des idées et des suggestions pour l'aider à améliorer ses façons de faire.

Énergir souhaite également remercier les collaborateurs internes de la démarche de développement durable, le comité Leadership ESG ainsi que le comité de divulgation pour leur engagement et leur implication dans ce projet. Ils ont contribué au succès de la démarche par un réel travail collectif.

energir

penser
l'énergie
autrement